



Etablissement Public Territorial de Bassin Orb et Libron

1

Compte rendu de chantiers - Août 2024

Plan de gestion du Delta de l'Orb

Intervenants/destinataires	Tél.	Mails	Présents	Diffusion
----------------------------	------	-------	----------	-----------

MAITRE D'OUVRAGE / MAITRE D'OEUVRE: Etablissement Public Territorial de Bassin Orb et Libron

M. Alain GUERRERO	06 87 57 55 70	alain.guerrero@vallees-orb-libron.fr	X	X
-------------------	----------------	--	---	---

ENTREPRISE MANDATAIRE

MAT SUD TP M. CLERGUE	06 03 58 77 41	matsudtp@laposte.net	X	X
Ibo PAYSAGISTE (sous traitant)	06 84 44 67 18	iborra.jonathan34@outlook.fr	X	

Intervenants/destinataires	Tél.	Mails	Présents	Diffusion
----------------------------	------	-------	----------	-----------

Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée M. SOLANS, M. BARBET, M. ALAIMO, M. FOUILLET	04 67 01 68 68 04 67 37 84 97	fabrice.solans.vlb34420@sfr.fr stephanalaimo@beziers-mediterranee.fr philippebarbet@beziers-mediterranee.fr enzofouillet@beziers-mediterranee.fr		X
Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée. M. AZEMA, M. THERON	04 11 79 02 18	j.azema@agqlohm.net s.theron@agqlohm.net		X
Commune de Sérignan M. le Maire, M. GAUREL, M. ROMATICO	04 67 32 60 90	maire@ville-serignan.fr environnement@ville-serignan.fr gaurel.pascal@orange.fr		X
Commun de Portiragnes Mme le Maire, M. DAUGAS	04 67 90 94 44	secretariat@ville-portiragnes.fr missions.sq@ville-portiragnes.fr	X	X
ASA Plaine de l'Orb M. NOGUES	06 13 64 65 93	sophienogues34@gmail.com astruc.cesar@live.fr	X	X
ASA Basses Plaines de Portiragnes M. GUIRAUD	06 08 54 45 13	guiraud.laprade@orange.fr	X	X
DDTM de l'Hérault M. PELEGRIN M. RENARD	04.34.46.60.00	olivier.pelegrin@herault.gouv.fr fabrice.renard@herault.gouv.fr		X
Agence de l'Eau RMC Mme COURSEILLE	04 26 22 32 62	anne.courseille@eaurmc.fr		X
Conseil Départemental Mme MULLER	04 67 67 67 67	cmuller@herault.fr		X
Agence Française de la Biodiversité	04 67 10 76 76	jean-michel.ramond@ofb.gouv.fr		X
Acteurs du territoire		igamat@leserignanplage.com christian.patricia34@orange.fr paul.thomas34410@yahoo.fr		X

1 - CONTEXTE

Mise en œuvre des actions inscrites au **Plan de Gestion de Delta de l'Orb (PGDO)**

Pour télécharger l'étude complète et suivre l'avancement des actions :

<https://www.vallees-orb-libron.fr/delta-de-lorb/>

2 - GESTION ADMINISTRATIVE DU CHANTIER

Ouvrage de vidange la Rivière :

Orientation référencée au PGDO : Fonc.C.1

Opération cofinancée par le Département de l'Hérault et l'Agence de l'Eau Rmc

Maitre d'ouvrage : ASA de Sérignan et ASA de Portiragnes.

Maitre d'œuvre : l'Eptb Orb et Libron

Après consultation les travaux ont été confiés à l'entreprise : Mat Sud TP

Pose d'échelles limnimétriques :

Orientation référencée au PGDO: Fonc. A.6

Maître d'ouvrage : Eptb Orb et Libron.

Restauration des canaux et fossés du delta de l'Orb.

Orientation référencée au PGDO: Fonc.A.2

Opération cofinancée par le Département de l'Hérault et l'Agence de l'Eau Rmc

Maitre d'ouvrage : Asa de Sérignan et ASA de Portiragnes.

Maitre d'œuvre : l'Eptb Orb et Libron

Après consultation les travaux de restauration première tranche ont été confiés aux entreprises

- Mat Sud TP
- 3CM Nature
- Ibo.Paysage

Optimisation de la station de pompage les Drilles / réfection d'une vanne clapet

Orientation référencée au PGDO : Fonc.A.3

Maitre d'ouvrage : Asa de Sérignan et Eptb Orb et Libron.

Après consultation l'étude de diagnostic a été confiée au bureau d'étude Entech

Il n'est pas prévu dans le cadre de ces travaux de coordinateur de Sécurité.

Documents administratifs / techniques remis **au** titulaire :

Sans objet

Documents administratifs / techniques à remettre **par** le titulaire :

OS signé / facturation T1 / marché Rivière

Eléments financiers :

Bilan financier travaux Roubine Prade à valider.

3 - ORGANISATION DU CHANTIER

Pour la conduite du chantier, des réunions seront prévues sur différents sites.

Elles permettront :

- de faire le point sur le linéaire réalisé durant la semaine,
- de repréciser les consignes pour l'exécution des travaux,
- de vérifier les quantités et les métrés exécutés par les entreprises,
- d'émettre des réserves, de réceptionner les tronçons.

4 - SECURITE ET AUTORISATION

Toutes les mesures devront être prises afin d'assurer une sécurité maximale aux abords du chantier : signalisation temporaire, traversée d'engins interdite dans les agglomérations, convoyage des chantiers....

Les entreprises doivent respecter les consignes d'hygiène et de sécurité obligatoires pour réaliser les travaux.

Sécurité :

- des salariés, EPI (gants, pantalons, casques et chaussures de sécurité et gilet pour les agents opérants sur l'eau),
- à l'usage des engins de chantier (respect du code de la route et l'environnement, autorisation de conduite, agrément...),
- trousse de premier urgence et formation au secourisme pour le personnel,
- mise en place d'un périmètre de sécurité pour réaliser les travaux,
- chef d'équipe équipé d'un téléphone portable.

5 - PROGRESSION DES CHANTIERS

Ouvrage de vidange de la Rivière

Le grau de la Grande Maïre et le grau de la Rivière constituent les interfaces entre les lagunes et la mer. Ils constituent également des exutoires permettant l'évacuation en mer des crues (par débordement de l'Orb ou ruissellement). Les ouvertures naturelles des bourrelets de sables fermant ces graus demeurent rares, consécutifs à des épisodes d'inondation ou de ruissellement importants.

Au-delà d'une certaine cote, les niveaux d'eau dans les lagunes peuvent entraîner la submersion de terrains en bordure et impacter certains usages. Les ouvertures mécaniques pratiquées ne permettent pas de gérer la re-fermeture des graus et entraînent généralement des vidanges importantes des lagunes, sans possibilité de les contrôler.

Dans le cadre d'une expérimentation un busage (conduite enterrée) a été mis en place, au niveau de la Rivière. Le rejet s'effectue environ à mi-plage. Depuis sa création en 2018, l'ouvrage est régulièrement utilisé pour réguler le niveau des lagunes tout en préservant le sable qui permet de limiter l'entrée des coups de mer.

Néanmoins le diamètre de la conduite est limitante. Il a été décidé de poser un second ouvrage identique pour augmenter la capacité d'évacuation. Au total 2 conduites de 400 Ø sur un linéaire de 130 mètres.

Les travaux ont commencé fin Aout afin de profiter des basses eaux de la lagune. Seule la prise d'eau et la chambre de vannage ont été réalisées. La traversée de la plage (100 m) et l'exutoire sont programmés fin septembre, après la fermeture de la paillote.

Ces travaux ont également permis la réfection de la prise d'eau du premier ouvrage. La conduite s'était ovalisée suite à la pose d'un bloc béton et obstruée par des bois flottants.



**Pose des prises d'eau dans la lagune à 0.50 m Ngf et de la chambre de vannage.
Les tubes annelés DN 400 sont scellés tous les 10 mètres avec des rondins de bois traités.**



Pose d'échelles limnimétriques

Pour une lecture uniforme des niveaux d'eau au droit de stations de pompage et des lagunes situées dans le Delta de l'Orb, une mission topo a été confiée à Sud Géo, cabinet de géomètres experts, pour l'implantation de points altimétriques avec une précision centimétrique.

L'Eptb a fixé des repères de référence à proximité des ouvrages hydrauliques et des stations de mesure automatique (pour l'étalonnage des appareils).

Dépose d'anciennes échelles et fixation des échelles limnimétriques en inox.

Réalisé :

- 3 échelles à la station de pompage des Drilles, (rive droite de Maïre)
- 2 échelles à la station de pompage de la Madelène (rive gauche de Maïre)
- 1 échelle à la station de pompage de Cayrol (rive gauche de Maïre)

Reste à poser :

- 2 échelles au pont de la Madelène (amont de la Grande Maïre)
- 1 échelle à la station de pompage de Cayrol

- 2 échelles à la station de pompage de l'ancien grau du Libron



Pose des échelles limnimétriques :
station les drilles (en haut), station Madelène (en bas)



Pose de repères altimétriques à partir du réseau national de IGN.



Restauration des canaux et fossés du delta de l'Orb.

L'ensemble des canaux et fossés participe au fonctionnement hydraulique du delta, notamment pour la circulation / l'acheminement des eaux (douces) et le ressuyage de la plaine après les inondations.

Les principaux canaux et fossés jouent un rôle structurant dans ce fonctionnement et plusieurs d'entre eux souffrent d'un manque d'entretien.

L'objectif de cette action est donc de favoriser les écoulements d'eau dans les réseaux afin d'optimiser le fonctionnement hydrologique, tout en prenant en considération, les aspects relatifs à la préservation des milieux et de la biodiversité.

Une première tranche de travaux a été lancée sur le périmètre de l'Asa de Portiragnes.

Sur le delta de l'Orb c'est plus de 22 km de canaux à restaurer.



Roubine de la Prade (Portiragnes) avant et après intervention



Roubine de la Prade (Asa de Portiragnes)
Restauration canaux **de 2 900 mètres** depuis le
Domaine de la Prade jusqu'à la station de
pompage de Cayrol.

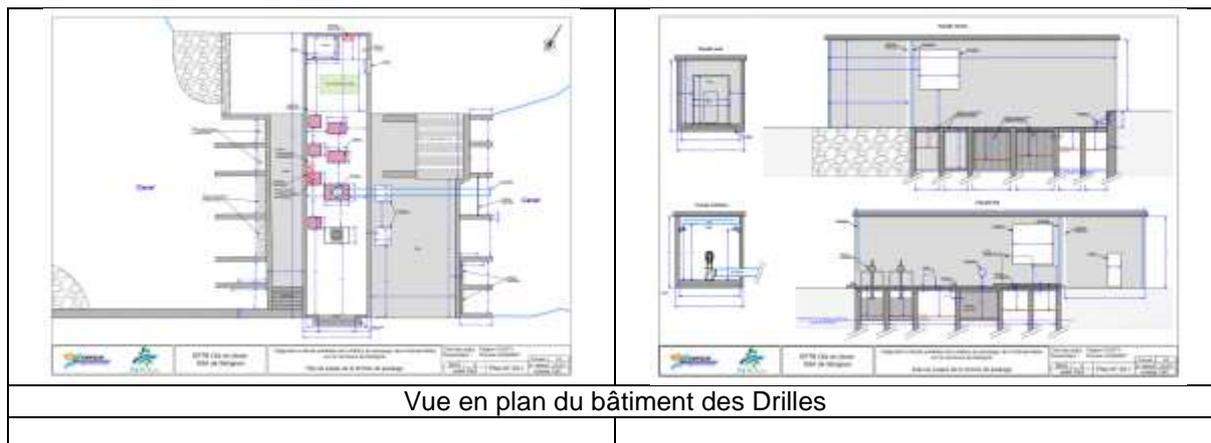
Après un premier passage mécanique, les
finitions se font à la main. Reprise des bois
éclatés, recépage et élagage des branches
basses, suppression des bois morts instables,
collecte des déchets et encombrants.

Les arbres en haut talus et les haies sont
conservés pour la faune et la biodiversité, de
même que certains arbres secs.

Optimisation de la station de pompage les Drilles. / Travaux de réfection d'une vanne clapet

La station de pompage des Drilles, gérée par l'ASA de Sérignan, a pour fonction d'évacuer les eaux drainées par les réseaux de fossés sur le delta de l'Orb, notamment après les submersions (pratiquées par les agriculteurs pour limiter la salinité des terres) ou après inondation (par les débordements de cours d'eau, le ruissellement pluvial ou les submersions marines). Cette évacuation s'effectue depuis les fossés du secteur des Drilles vers la Grande Maire. Construit dans les années cinquante, le bâtiment est dans un état vétuste et souffre d'un sous équipement hydraulique.

L'Eptb Orb et Libron a missionné le bureau d'étude Entech pour lancer et coordonner divers diagnostics nécessaires à la réhabilitation du bâtiment : hydraulique, génie civil, amiante, électricité ...



Des eaux salines de la Grande Maire s'infiltraient en grande quantité sous le bâtiment pour rejoindre le ruisseau de Serviès. La raison était un clapet défectueux. L'entreprise Suez a été sollicité pour déposer du clapet situé sous la station et le remplacer par un panneau en inox.



Réalisation de batardeaux en amont et aval de la station des Drilles



Découpe de l'ancien clapet et fixation d'une plaque en inox

Malgré ces travaux réalisés dans des conditions difficiles, de faibles quantités d'eaux parviennent à s'infiltrer par les parois des bajoyers. Le comblement en matériaux terreux de la chambre de refoulement est une solution envisagée.

6 – POINTAGE DES ARRETS DE TRAVAIL, INTEMPERIE, PENALITES

Sans objet

7 – PLANNING DES OPERATIONS A VENIR

- Pose d'échelles limnimétriques.
- Finaliser l'ouvrage de la Rivièrelette.
- Poursuite de la campagne de restauration des canaux et fossés.

Le présent PV est un document contractuel. Sans observation écrite adressée par courrier RAR sous 1 semaine au maître d'œuvre, il est réputé accepté par tous



Dressé par le représentant
du Maître d'Ouvrage

M. GUERRERO

Béziers, le 06 septembre 2024